



# #COMPTE-RENDU

## GROUPE DE TRAVAIL

### AMÉNAGEMENT DES ESPACES DE TRAVAIL (BERCY DEMAIN)

*Le groupe de travail du 19 juin consacré au projet « Bercy demain » confirme que l'administration est encore loin d'avoir arrêté son projet. Contrairement à une communication qui peut parfois laisser penser que les grandes orientations sont déjà figées, nous sommes toujours dans une phase de programmation et d'élaboration du cahier des charges.*

*Le recueil des besoins des directions se poursuit jusqu'à la fin septembre 2026. Des entretiens sont actuellement conduits avec les directions mais également avec chacune des organisations syndicales. Le macrozoning n'est donc pas stabilisé et dépendra notamment des effectifs qui existeront encore à l'horizon 2036... autrement dit des restructurations et des suppressions d'emplois qui auront été décidées d'ici là.*

## UN CHANTIER QUI S'ÉTALERA SUR PRÈS DE DIX ANS

---

Les travaux concerneront les huit bâtiments de Bercy et se dérouleront par phases successives pendant environ huit années. À chaque phase, les collègues quitteront leur bâtiment pour être installés dans une zone de repli (l'atrium, place des Vins-de-France, est aujourd'hui évoqué sans qu'aucune décision définitive n'ait été arrêtée), avant de réintégrer les locaux une fois les travaux terminés.

À l'issue du projet, l'administration privilégie le regroupement de chaque direction sur un site unique... sauf lorsque les effectifs sont trop importants.

La DGFIP serait ainsi répartie entre Turgot et Sully, avec des implantations également à Vauban et Necker. Son état-major rejoindrait Colbert, bâtiment destiné à accueillir l'ensemble des états-majors des directions ministérielles.

## DERRIÈRE LE DISCOURS DE MODERNISATION... LA CHASSE AUX MÈTRES CARRÉS

---

C'est probablement l'information la plus révélatrice de cette réunion.

Pour Grégoire Parmentier, près de 40 % des surfaces actuelles seraient aujourd'hui «perdues» : Télédocus, couloirs, locaux techniques, espaces de circulation...

**Autrement dit, l'objectif premier est bien de densifier l'occupation des bâtiments.**

Cette logique explique également la volonté de rapatrier certains services aujourd'hui implantés hors de Bercy, comme l'IGPDE de Vincennes vers Chevaleret.

Interrogée sur les surfaces de travail, **l'administration reste très floue.**

Elle évoque un objectif de 16 m<sup>2</sup> par agent, contre environ 23 m<sup>2</sup> aujourd'hui.

Mais ce chiffre de 16 m<sup>2</sup> inclut l'ensemble des surfaces du bâtiment, y compris les couloirs, locaux techniques ou espaces communs. En réalité, la surface effectivement disponible pour chaque poste de travail sera bien inférieure.

Pour la **CGT Finances**, derrière les termes « optimisation » ou « rationalisation », c'est bien une politique de densification des espaces qui se dessine, avec tous les risques que cela comporte pour les conditions de travail.

## DES RÉPONSES TOUJOURS AUSSI VAGUES SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

---

La **CGT Finances** est intervenue pour demander si une évaluation spécifique des risques psychosociaux liés aux nouveaux aménagements était prévue.

La réponse de Grégoire Parmentier est restée particulièrement imprécise.

Son équipe « travaille actuellement sur le sujet », mais aucun indicateur n'est aujourd'hui défini et aucune méthodologie de suivi n'a encore été présentée.

Autrement dit, alors même que les principes d'aménagement sont déjà largement évoqués, les modalités d'évaluation de leurs conséquences sur la santé des agents restent à construire.

Nous avons également demandé quelle serait la place de la Formation spécialisée du CSAM dans le suivi du projet.

L'administration répond qu'elle sera bien associée et que plusieurs groupes de travail seront organisés.

La **CGT** veillera naturellement à ce que cette association ne se limite pas à une simple information a posteriori mais permette un véritable débat sur les conséquences du projet.

## UN FINANCEMENT TOUJOURS OPAQUE

---

Sur le financement, l'administration n'a apporté quasiment aucun élément nouveau.

La seule réponse consiste à indiquer que des discussions sont toujours en cours avec la Direction du Budget.

- On comprend néanmoins que l'équilibre financier du projet repose largement sur deux hypothèses :
- la réduction des surfaces actuellement louées par le ministère ;
- la vente de certaines emprises immobilières.

Là encore, beaucoup de questions demeurent sans réponse.

## POUR LA CGT FINANCES


---

L'administration présente ce projet comme une modernisation immobilière.

Pour la **CGT Finances**, il s'agit surtout d'un vaste projet de rationalisation des surfaces dont les conséquences sur les conditions de travail restent largement sous-estimées.

À ce stade :

- le macrozoning n'est toujours pas arrêté ;
- les effectifs futurs sont inconnus ;
- les risques psychosociaux ne sont pas évalués ;
- les surfaces réellement disponibles par agent restent floues ;
- le financement demeure très largement incertain.



**La CGT Finances continuera d'exiger une totale transparence sur ce dossier, la prise en compte des réalités du travail et une véritable association des représentants et représentantes des personnels à chacune des étapes du projet.**